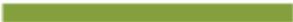




BAROMÈTRE DES AIDANTS 2019

Fondation APRIL – Institut BVA

Dossier de presse
Septembre 2019



SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE	4
La Fondation APRIL et l'Institut de sondage BVA présentent le 5 ^{ème} Baromètre des aidants	
1. Les aidants : une thématique stable dans la société française et une reconnaissance accrue du statut	5
Une reconnaissance du statut des aidants en constante augmentation depuis 2015 Des aidants de plus en plus conscients de leur statut Qui sont les aidants au sein de la population française ? Quel type d'aides apportent-ils à leurs proches aidés ?	
2. Des aidants bousculés par les évolutions sociales et une charge de plus en plus lourde à porter	7
L'émergence de nouveaux constats sur la population des aidants et de leurs proches aidés Quel est le profil des proches aidés ? Le temps passé à aider : un phénomène en constante augmentation Vers qui l'aidant peut-il se tourner pour être à son tour, soutenu et conseillé ?	
3. Les difficultés auxquelles sont confrontés les aidants	9
Les impacts du statut d'aidant sur la santé Quels sont les grands obstacles auxquels sont confrontés les aidants ? Quelles sont les pistes d'actions considérées comme étant les plus utiles pour faciliter la vie des aidants ?	
INFOGRAPHIE	10
Les chiffres clés du Baromètre 2019	
FOCUS	12
La précarité professionnelle des aidants, thématique centrale de la Journée Nationale des Aidants du 6 octobre 2019	
4. En conclusion	13
Etre aidant, un statut qui gagne en lisibilité mais qui engendre de nouvelles problématiques	
ANNEXES	14
La Fondation APRIL et les aidants - Zoom sur l'Observatoire connecté de la vie des aidants À propos de La Fondation APRIL À propos du Baromètre des aidants 2019	

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA FONDATION APRIL ET L'INSTITUT BVA PRÉSENTENT LE 5^{ème} BAROMÈTRE DES AIDANTS

Pour la cinquième année consécutive, la Fondation APRIL publie les résultats de son Baromètre des aidants, réalisé en partenariat avec l'Institut de Sondage BVA.

Lancé en 2015, le Baromètre des aidants permet, année après année, de mieux cerner qui sont les aidants et leurs proches aidés, afin d'essayer d'appréhender leurs attentes et leurs besoins, en matière de soutien, de santé, d'accompagnement ou même de législation.

A travers ce baromètre, l'objectif de la Fondation est à la fois de démêler le vrai du faux et surtout d'apporter un éclairage réaliste et réajusté chaque année sur une problématique en pleine expansion et encore aux prises avec de nombreuses idées reçues : non, les aidants ne sont pas que des femmes qui ont cessé de travailler et non, les proches aidés ne sont pas que des personnes âgées... et ce ne sont que deux exemples parmi d'autres !

Le Baromètre de la Fondation APRIL repose ainsi sur un travail de longue haleine qui permet de mesurer les évolutions de cette communauté. Au-delà des données chiffrées, l'ambition de la Fondation est non seulement de sensibiliser les Français sur le fait que nous sommes tous potentiellement des aidants en puissance mais également de faire progresser la connaissance de cette thématique au sein de la société française. Un parti-pris qui porte ses fruits : en 2019, 41 % des Français ont entendu parler du sujet (contre 28% en 2015 soit une progression de 13 points en 5 ans). Par ailleurs, 46 % des aidants se considèrent désormais comme tels, alors qu'ils n'étaient que 26% en 2015, lors du premier Baromètre, à reconnaître ce statut (20 points de plus en 5 ans)... Preuve en est que la thématique des aidants commence à être identifiée et intégrée par les Français.

Que nous apprend ce Baromètre 2019 ?

Entre autres que les aidants passent de plus en plus de temps à accompagner un ou plusieurs proches malades, en situation de handicap ou de dépendance. Cette charge qui s'alourdit est perçue cette année plus négativement par les aidants. En effet, les aidants ne se définissent pas qu'à travers ce statut particulier. Ils ont également une vie personnelle et professionnelle à assumer et sur le long terme, cet investissement quotidien (en temps et en énergie) peut entraîner une précarisation de leur situation, ceci dans tous les domaines (santé, vie sociale, loisirs, revenus, travail...). C'est le sujet de la précarité – financière, sociale, culturelle, professionnelle – qui a d'ailleurs été retenue cette année par les aidants eux-mêmes suite à un sondage réalisé par le collectif « Je t'aide », et qui constitue la thématique centrale de la Journée des Aidants du 6 octobre 2019. Une thématique à laquelle la Fondation APRIL a souhaité à son tour s'intéresser en consacrant son focus 2019 à la précarité professionnelle des aidants, un sujet encore passé sous silence, souvent par les intéressés eux-mêmes...

Alors...

Qui sont les aidants aujourd'hui ? Quel est le profil des personnes en situation de dépendance en 2019 ? Comment les aidants vivent-ils leur rôle ? Quels sont les impacts sur leur vie, leur santé ou encore leur travail ? Après de qui trouvent-ils du soutien au quotidien ? Quelles sont les pistes d'actions les plus utiles pour leur faciliter la vie ? Autant de questions abordées dans la 5^{ème} édition du Baromètre 2019 et qui permettent d'illustrer la diversité des situations des aidants et aussi, de confronter la perception des non-aidants au vécu des aidants.

1. LES AIDANTS : UNE THÉMATIQUE STABLE DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET UNE RECONNAISSANCE ACCRUE DU STATUT

Une reconnaissance du statut des aidants en constante augmentation depuis 2015

La nouvelle édition du Baromètre nous apprend que la proportion des Français connaissant le sujet des aidants se stabilise par rapport à 2018 : **2 personnes sur 5 déclarent en avoir déjà entendu parler, un résultat qui n'a cessé d'augmenter depuis 2015 au sein de la population française (28 % en 2015 soit une progression de 13 points en 5 ans)**. Avec une augmentation d'un seul point (41% en 2019 contre 40% en 2018), le cercle des Français au fait de cette problématique ne s'est pas élargi cette année, alors que la proposition de loi de la Sénatrice Jocelyne Guidez visant à favoriser la reconnaissance des proches aidants a été partiellement adoptée fin mai 2019.

Notons que certaines populations s'approprient davantage le sujet : **ce taux de notoriété monte jusqu'à 54 % auprès des personnes âgées de plus de 50 ans et plus, et jusqu'à 51 % chez les CSP+**. Et lorsque les Français déclarent avoir entendu parler de ce thème, ils sont plus nombreux à en avoir une idée précise (33%, + 4 points par rapport à 2018).

Des aidants de plus en plus conscients de leur statut

Selon le Baromètre de la Fondation APRIL, en 2019, **59 % des aidants déclarent avoir déjà entendu parler de la thématique « des aidants », soit le plus haut niveau jamais atteint depuis le lancement du baromètre** (+ 9 points par rapport à 2018 et surtout + 25 points depuis le premier Baromètre en 2015). Signe par ailleurs que ce sujet est de mieux en mieux maîtrisé, la moitié des aidants sait précisément de quoi il s'agit (+ 12 points par rapport à 2018). La communication régulière autour du thème (*Journée Nationale des Aidants, Baromètre, rendez-vous thématiques, conférences...*) a aussi permis à de nombreux aidants qui s'ignoraient jusqu'alors, de prendre conscience de leur statut si particulier.

En plus de mieux connaître la thématique, le Baromètre nous montre également que les aidants se reconnaissent plus facilement dans ce rôle. En 2019, **46 % des aidants (contre 26 % en 2015) se considèrent comme tels, soit une augmentation de 20 points par rapport au premier Baromètre lancé en 2015**.

Cette évolution des résultats nous montre que les aidants prennent donc de plus en plus conscience de leur statut particulier au sein de la société. On observe enfin que la proportion des aidants en France se stabilise, avec **19 % des Français déclarant apporter une aide régulière et bénévole à un ou plusieurs proches malades, en situation de handicap ou de dépendance. En France en 2019, on compte ainsi près de 11 millions d'aidants**.

Qui sont les aidants au sein de la population française ?

Cette nouvelle étude conforte les tendances des années précédentes.

Ainsi et contrairement aux idées reçues, si **57 % des femmes endossent le statut d'aidant en 2019**, 43 % des hommes sont également impliqués dans ce rôle. Une répartition plutôt stable (58 % de femmes en 2018) et représentative de la population française qui est composée de 52 % de femmes et de 48 % d'hommes. Mais le Baromètre 2019 va plus loin et met en lumière de nouveaux phénomènes avec notamment **une population d'aidants plutôt jeune** (37 % des aidants sont âgés de 50 à 64 ans) **et active**, en miroir là aussi avec la courbe de la population française. **61% des aidants sont des actifs et 53 % des salariés**. Des chiffres qui n'ont cessé d'augmenter entre 2015 et 2019, passant de 53 % à 61 % pour les actifs et de 42 % à 53 % pour les salariés. La population d'aidants âgée de 50 à 64 ans compte parmi celles qui portent le plus de responsabilités, en devant gérer à la fois leur proche malade ou vieillissant et leur carrière professionnelle : des obligations qui se

font le plus souvent au détriment de leur propre santé. Ces aidants se retrouvent ainsi surexposés au stress, à l'anxiété, à la fatigue physique et psychique, à des problématiques de sommeil... Ils ont par ailleurs souvent du mal à concilier leur statut d'aidant (surtout s'ils ne se reconnaissent pas comme tels) avec leur vie quotidienne (travail, famille, etc.).

Quel type d'aide apportent-ils à leurs proches aidés ?

Depuis sa création en 2015, le Baromètre a permis de mettre en lumière une tendance qui reste vive : les aidants apportent à leurs proches aidés en majorité et dans l'ordre, **un soutien moral** (67 %), **une aide pour les activités domestiques** comme les courses, le repas, le ménage (58 %) et enfin **une surveillance en téléphonant ou se déplaçant** (48 %).

Mais les aides apportées peuvent revêtir bien d'autres formes comme l'accompagnement du proche dans ses déplacements (47 %) ou encore une aide pour le suivi de ses comptes et les formalités administratives (44 %). On note également cette année une nette progression de deux autres types d'aides : celle relative à l'organisation des relations avec les professionnels de santé et les prestataires de services à domicile, qui gagne 7 points passant de 35 % à 42 % en 2019, et celle concernant les soins ou la prise de médicaments, qui progresse de 4 points passant de 30 % à 34 %.

2. DES AIDANTS BOUSCULÉS PAR LES ÉVOLUTIONS SOCIALES ET UNE CHARGE DE PLUS EN PLUS LOURDE À PORTER

L'émergence de nouveaux constats sur la population des aidants et de leurs proches aidés

À la question « A qui apportez-vous votre aide ? », **90 % des aidants déclarent accompagner d'abord un membre de leur famille** (86 % en 2018, soit + 4 points en un an).

Près d'1 aidant sur 2 s'occupe d'un proche malade (48 % en 2019 contre 27% en 2018, soit + 21 points) **et/ou d'un proche en situation de dépendance due à la vieillesse** (un item toutefois en baisse de 11 points en un an, passant de 57 % en 2018 à 46% en 2019).

La plupart des aidants s'occupent toujours en priorité d'une seule personne (66 %) et cette mono-aide est encore plus fréquente quand l'aidé habite chez l'aidant (76%) et s'il demande 20 heures ou plus de présence (74%). Cependant, et c'est important de le souligner, **34 % des aidants déclarent prendre soin de deux personnes ou plus**, faisant d'eux des « multi-aidants », un chiffre élevé mais qui reste stable par rapport au Baromètre 2018. Là encore, des résultats à mettre en regard avec les évolutions sociétales et notamment l'allongement de la durée de vie : le vieillissement de la population génère de façon mécanique l'augmentation des « multi-aidants ».

Quel est le profil des proches aidés ?

Lorsque l'on s'intéresse aux personnes soutenues, et pour la 3^{ème} année consécutive, **52 % des aidants déclarent prendre soin de leurs parents** (contre 40 % en 2018, soit + 12 points), une situation qui touche notamment les aidants âgés entre 50 et 64 ans (68 %) et les CSP- (66 %). **Phénomène émergeant en 2019 : plus d'1 aidant sur 10 (12% soit + 5 points en comparaison à 2018) déclare soutenir directement son conjoint(e)**, un constat qui peut aller de pair avec la dépendance due à une maladie (maladie grave, chronique ou invalidante). En complément de ces grandes tendances, le Baromètre 2019 nous apprend également que 19 % des aidants accompagnent un autre membre de leur famille (contre 25 % en 2018, soit une baisse de 6 points) et 12 % apportent une aide à leurs grands-parents. Un phénomène à mettre en parallèle avec le maintien à domicile qui augmente au sein de la population française et qui constitue une conséquence directe du vieillissement de la population.

La proportion des proches dépendants vivant à **leur domicile** est en hausse, passant de 67 % en 2018 à 70 % en 2019. Il en est de même pour le chiffre des proches aidés vivant directement **chez l'aidant**, en progression de 5 points depuis l'année dernière passant de 14 % à 19 % alors que la proportion des proches aidés vivant **en institution** diminue de 3 points cette année (18 % en 2019 contre 21% en 2018).

Le temps passé à aider : un phénomène en constante augmentation

En lien direct avec le chiffre cité plus haut sur la proportion des proches aidés vivant chez leurs aidants, **on constate une explosion du temps passé par ces derniers à s'occuper de leurs proches**. En effet, **24 % des aidants, soit près de 1 sur 4, consacrent 20 heures et plus par semaine à aider un proche (une augmentation de 8 points par rapport au Baromètre 2018)**. Un score qui augmente à 53 % lorsque la personne aidée habite chez l'aidant.

Cet investissement en temps a un impact direct sur le rôle des aidants qui cette année, est aussi ressenti plus négativement et surtout comme relevant d'un statut de plus en plus lourd à porter. Cette augmentation du temps passé à aider peut s'expliquer par le fait que 37 % des aidants déclarent toujours ne pas compter sur d'autres personnes pour exercer leur rôle, notamment lorsque

qu'ils habitent avec leur proche aidé (61 %) et qu'ils font partie des CSP- (46 %). On constate en revanche que **63 % des aidants peuvent plus facilement compter sur d'autres bénévoles (famille, ami...)** pour prendre le relais et partager ce rôle quand l'aidé vit en institution (75 %) ou à son domicile (67 %).

Vers qui l'aidant peut-il se tourner pour être à son tour, soutenu et conseillé ?

A cette question, les résultats du Baromètre 2019 renforcent la tendance déjà initiée l'an dernier sur le sujet des personnes ressources. **Pour 4 aidants sur 10** (39 % contre 35 % en 2018, soit + 4 points), **le médecin généraliste reste l'acteur qui soutient le plus les aidants au quotidien**. L'aide-ménagère et les services à domicile (27 %) dont le rôle ne cesse de progresser auprès des aidants, enregistrant une hausse de 6 points par rapport à 2018 ainsi que **l'infirmière** (27 %) viennent compléter ce trio de tête.

Cette progression de l'aide apportée à domicile est sans doute à mettre en corrélation avec l'évolution du lieu de vie des personnes en situation de dépendance, qui se situe prioritairement à leur propre domicile (70%, + 3 points) ou chez l'aidant (19%, + 5 points).

Sont également citées comme personnes ressources mais dans une moindre mesure : l'assistante sociale pour 13 % des aidants, un autre professionnel de santé que le médecin généraliste pour 11 % (en baisse toutefois de 4 points par rapport à 2018) ; les services sociaux de la mairie ou du département n'arrivent quant à eux qu'en fin du classement avec 8 %.

3. LES DIFFICULTÉS AUXQUELLES SONT CONFRONTÉS LES AIDANTS

Les impacts du statut d'aidant sur la santé

Dans l'ensemble, cette année, les aidants sont généralement plus nombreux à juger que la situation qu'ils vivent a un véritable impact sur leur vie et donc à percevoir l'impact négatif de leur statut. **Environ 3 aidants sur 10 considèrent ainsi que prendre soin de leur proche dépendant a surtout des effets négatifs sur leur vie sociale (31 %, + 7 points), la qualité de leur sommeil (27%, + 1 point) et leur moral (27 %, + 7 points).**

Les non-aidants sont plus nombreux à penser qu'être aidant a de nombreux aspects négatifs (sans doute parce qu'ils ne vivent pas le quotidien des aidants et le perçoivent donc de façon plus anxiogène), notamment sur la vie sociale (46 %), la vie professionnelle et la vie conjugale de l'aidant (40 % pour les deux items, en progression de 5 points chacun par rapport à 2018).

A ces conséquences négatives, s'ajoute un certain manque de considération. **83 % des aidants considèrent que leur rôle n'est pas assez valorisé au quotidien par les Pouvoirs Publics** (un score néanmoins un peu plus faible que l'an dernier, - 5 points). Ce sentiment est partagé par **un peu plus de 8 Français sur 10** (84% en 2019 VS 86 % en 2018).

Quels sont les grands obstacles auxquels sont confrontés les aidants ?

Comme en 2018, **le manque de temps (38 %), la fatigue physique (32 % et ce chiffre atteint 44 % quand l'aidant vit avec le proche aidé) et la complexité des démarches administratives (26 %)** sont les principaux obstacles relevés par les aidants. Le manque d'information sur le rôle et les droits des aidants connaît pour sa part une forte progression depuis le Baromètre 2018 avec 23 % des réponses (soit une hausse de 5 points en un an).

Si l'on met en regard les réponses des non-aidants sur la question des difficultés rencontrées par les aidants, ceux-ci soulignent à peu de choses près les mêmes points. **Le manque de temps arrive en tête (44 %), suivie par la fatigue physique (40 %) et enfin le manque de soutien moral et de ressources financières (30 %).** Des réponses qui mettent également en avant une société où les citoyens sont de plus en plus conscients de ce que vivent les aidants et qui traduisent bien les évolutions du Baromètre des aidants depuis 2015.

Quelles sont les pistes d'actions considérées comme étant les plus utiles pour faciliter la vie des aidants ?

Le TOP 3 des réponses diffère légèrement si l'on se place du point de vue des aidants ou de celui des non-aidants.

Du côté des aidants, ceux-ci s'accordent sur **une meilleure coordination entre tous les acteurs (57 %), une aide financière et/ou matérielle (56 %) et un maintien à domicile de l'aidé facilité (56 %).** Seule la moitié des aidants estiment que la création de davantage d'EPHAD et de maisons de retraite leur serait « très utile ».

Les non-aidants pour leur part évoquent d'abord **une aide financière et/ou matérielle (57 %), puis des formations pour les aidants (55 %) et enfin un soutien psychologique (53 %).**

CHIFFRES CLÉS 2019

Fondation APRIL

Près de 11 millions d'aidants... soit 1 Français sur 5



► Portrait-type de l'aidant en 2019

57%
des aidants
sont des
femmes et
43% des
hommes



81%
ont moins
de 65 ans
et **44%** moins
de 50 ans



61%
travaillent
(52% en 2018)
dont **53%**
sont salariés
(44% en 2018)



34%
apportent
une aide
à 2 personnes
ou plus



54% des aidants
ignorent qu'ils sont
aidants (74% en 2015)

41% des Français
ont entendu parler
du sujet (28% en 2015)

Aides apportées par les aidants à leurs proches aidés



TOP 3 des principales aides apportées



67%
SOUTIEN
MORAL



58%
AIDE POUR
LES ACTIVITÉS
DOMESTIQUES



48%
SURVEILLANCE
EN TÉLÉPHONANT
OU EN VENANT
LE VOIR



1 aidant sur 4
consacre **20 heures**
et + à aider un proche
(+ 8 pts)

► **90%** des aidants soutiennent un membre de leur famille dont :



52% Parents (40% en 2018, +12 pts)



19% Autre membre de la famille
(25% en 2018, -6 pts)



12% Grands-parents (14% en 2018, -2 pts)



12% Conjoint (7% en 2018, +5 pts)

► Type de dépendance :



48%
Maladie grave,
chronique ou invalidante
(27% en 2018, +21 pts)



46%
Dépendance due
à la vieillesse
(57% en 2018, -11 pts)

DU BAROMÈTRE DES AIDANTS

Institut BVA



Difficultés et solutions émises par les aidants



► Effets négatifs du statut d'aidant sur :

31 % Loisirs, sorties et vie sociale

27 % Qualité du sommeil, moral

26 % Santé et forme physique

► Soutiens de l'aidant :

39 % Médecin généraliste (35 % en 2018, +4 pts) 

27 % Aide-ménagère, les services à domicile (21 % en 2018, +6 pts) 

27 % Infirmier (30 % en 2018, +3 pts) 

TOP 3 des difficultés rencontrées

38 %
MANQUE DE TEMPS



32 %
FATIGUE PHYSIQUE



26 %
COMPLEXITÉ DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



► TOP 5 des actions jugées utiles par les aidants :

→ **57 %**
Meilleure coordination entre tous les acteurs (63 % en 2018, - 6 pts)



→ **56 %**
Aide financière et/ou matérielle (54 % en 2018, + 2 pts) et
Maintien à domicile de l'aidé facilité (53 % en 2018, +3 pts)



→ **50 %**
Plus d'EPHAD et de maisons de retraite (stable)



→ **48 %**
Formations (43 % en 2018, +5 pts)



→ **47 %**
Soutien psychologique (45 % en 2018, + 2 pts)



Précarité professionnelle des aidants



FOCUS

► **48 %** des aidants actifs ont informé leurs collègues de leur situation et **35 %** leur employeur

► Les aidants actifs ont déjà connu dans leur travail :

► Un manque d'efficacité au travail en raison du stress et de la fatigue → **41 %**



► La crainte d'être bloqué(e) dans leur évolution professionnelle → **17 %**



► Un affaiblissement des liens avec leurs collègues du fait de leurs absences → **16 %**



► Une baisse de leur salaire, due par exemple à la prise de congés sans solde → **16 %**



► La crainte de perdre leur emploi → **13 %**



► Une forme de stigmatisation en raison de leur situation d'aidant → **13 %**



Enquête réalisée par BVA les 14-15 et 21-22 juin 2019 par téléphone auprès d'un échantillon de 2008 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus et composé de 378 aidants et 1630 non-aidants. Cet échantillon a été constitué d'après la méthode des quotas.

FOCUS SUR LA PRÉCARITÉ PROFESSIONNELLE DES AIDANTS, THÉMATIQUE CENTRALE DE LA JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS DU 6 OCTOBRE 2019

Alors que la proposition de loi de la Sénatrice Jocelyne Guidez visant à favoriser la reconnaissance des proches aidants a été partiellement adoptée fin mai 2019, qu'en est-il de la précarité professionnelle des aidants ?

Les aidants passent du temps à soutenir et à accompagner un proche en perte d'autonomie liée à l'âge, à une maladie ou à un handicap, mais ils jouent également un rôle de coordinateur auprès des différents intervenants professionnels. Endosser le rôle d'aidant implique donc un engagement important qui peut affecter autant la vie personnelle que professionnelle. Sur le long terme, cet investissement élevé des aidants peut entraîner une précarisation de leur situation, avec des impacts sur leur santé physique et psychologique, leur vie sociale et culturelle mais aussi leur situation financière. Pour les salariés, devenir aidant peut par ailleurs engendrer des absences, exiger un passage à temps partiel et donc une baisse de revenus. D'autres font le choix de quitter leur emploi pour devenir salariés de leur proche et bénéficier ainsi d'une allocation personnalisée d'autonomie. C'est ce sujet de la précarité – financière, sociale, culturelle, professionnelle – qui a été retenu cette année par les aidants eux-mêmes suite à un sondage réalisé par le collectif « Je t'aide », et qui constitue le thème central de la Journée Nationale des Aidants du 6 octobre 2019.

A son tour, la Fondation APRIL a souhaité consacrer le focus de son Baromètre 2019 à la précarité professionnelle des aidants, autant pour démêler le vrai du faux d'un certain nombre d'idées reçues que pour entendre les Français sur ce sujet sensible.

4 aidants actifs sur 10 déclarent ainsi ressentir un manque d'efficacité au travail en raison du stress et de la fatigue liés à leur rôle d'aidant. **Autres indicateurs phares de ce focus : la majorité des aidants (53 %) n'ont pas informé leurs collègues de leur situation et encore moins leur employeur (65%),** limitant de fait les possibilités ou mesures en leur faveur.

Pourquoi ce silence ?

16 % des aidants actifs ont déjà connu dans leur travail un affaiblissement des liens avec leurs collègues en raison de leurs absences répétées. La même proportion d'aidants a été confrontée à une baisse de leur salaire due par exemple à la prise de congés sans solde. 13% des aidants vivent avec la crainte de perdre leur emploi et/ou de faire l'objet d'une forme de stigmatisation en raison de leur situation.

Enfin, 1 aidant actif sur 5 (17 %) craint d'être bloqué dans son évolution professionnelle... Des chiffres qui en disent long sur les marges de progrès à mettre en œuvre dans les entreprises pour mieux accompagner les aidants au quotidien et plus globalement au sein de la société.

Quelles sont les aides apportées lorsque la parole est libérée ?

Parmi les aidants actifs, 48 % d'entre eux ont informé leurs collègues de leur situation et 35 % leur employeur.

Une fois ce statut particulier évoqué et partagé, les aidants actifs ont pu compter sur le soutien de leurs collègues pour 67% d'entre eux. Du côté de leur employeur, ils ont pu bénéficier d'un soutien de leur manager (53 %), d'un aménagement de leurs horaires ou d'une réduction de leur temps de travail (35 %), d'un suivi par un psychologue ou une assistante sociale (28 %), de dons de RTT (19 %) ou encore d'un soutien financier (12 %).

4. EN CONCLUSION

Etre aidant, un statut qui gagne en lisibilité mais qui engendre de nombreuses problématiques

Pour la cinquième année consécutive, le Baromètre des aidants de la Fondation APRIL, en partenariat avec l'Institut de sondage BVA, dresse le constat du rôle comme du statut des aidants au sein de notre société.

Depuis 2015, on assiste à une véritable prise de conscience au sein de la population. **Les Français sont de plus en plus nombreux à avoir une idée précise du thème et surtout les aidants eux-mêmes sont de plus en plus conscients du rôle qu'ils occupent. Ils sont aujourd'hui 19 % en France (soit 1 personne sur 5) à déclarer apporter une aide régulière et bénévole à un ou plusieurs proches dépendants, et surtout, ils sont 46 % à se considérer comme aidants.**

Le Baromètre 2019 met en lumière de nouveaux phénomènes tels que la progression du pourcentage des proches aidés vivant chez l'aidant (passant de 14 % à 19 % cette année) et le fait que les aidants s'occupent de plus en plus de leur conjoint (avec une progression de 5 points par rapport à 2018).

Enfin, phénomène plus inquiétant, **l'investissement en temps des aidants augmente encore en 2019** : 24 % d'entre eux consacrent désormais 20 heures et plus par semaine à leurs proches avec une progression de 8 points par rapport au Baromètre 2018.

Autre fait notable : **le pic des aidants se situe sur une population âgée de 50 à 64 ans, soit pour la plupart, des actifs et des salariés**, ce qui peut engendrer un phénomène de précarisation professionnelle dont il est question lors de la Journée Nationale des Aidants le 6 octobre 2019.

Sur ce sujet, notons que **peu d'aidants ont fait part de leur statut particulier à leurs collègues et encore moins à leur employeur, de peur des conséquences dans leur travail** (blocage dans leur évolution professionnelle, affaiblissement du lien avec leurs collègues du fait de leurs absences, baisse de leur salaire en raison de congés sans solde, crainte de perdre leur emploi ou d'être stigmatisé du fait de leur statut...). Cette situation de « non-dit » bloque également toute possibilité pour les aidants actifs de recevoir de l'aide de leur manager comme de leurs collègues (soutien psychologique et/ou amical, aménagement des horaires, soutien financier...) qui leur serait pourtant bien utile pour faire face à une situation dans laquelle ils se sentent de plus en plus seuls et désemparés.

Non seulement **les aidants perçoivent de plus en plus les impacts négatifs d'une telle situation sur leur vie professionnelle et personnelle mais également les effets néfastes sur leur vie sociale ou encore leur santé**, avec des problématiques liées notamment à la fatigue chronique, au stress ou encore aux troubles du sommeil.

La question reste donc posée : si les aidants prennent soin de leurs proches, qui prend soin des aidants ?

LA FONDATION APRIL ET LES AIDANTS

Depuis plusieurs années, la Fondation APRIL apporte une attention particulière aux aidants. Elle mène pour cela des études pour mieux comprendre leurs situations et leurs besoins, et soutient des initiatives qui permettent d'offrir des alternatives au tout soin. C'est dans ce cadre que la Fondation APRIL a lancé son premier Baromètre sur les aidants en 2015, en partenariat avec l'Institut de sondage BVA. Depuis, chaque année, la Fondation se penche sur cette thématique, intrinsèquement liée aux évolutions de la société française. Outre ce dispositif, la Fondation participe régulièrement à des actions de sensibilisation sur le sujet et soutient par ailleurs deux initiatives majeures : la Maison de Répit de la Fondation France Répit à travers un Observatoire connecté de la vie des aidants et la Plateforme HIZY d'Handicap International.

Zoom sur l'Observatoire connecté de la vie des aidants

L'Observatoire Connecté des Aidants® est un concept qui a été imaginé par la Fondation APRIL en 2016.

A ce jour, trois observatoires ont été réalisés, respectivement en 2016, 2017 et 2018. L'objectif de cet observatoire est de s'immerger dans la vie des aidants pour mieux comprendre leur quotidien, leurs besoins et leurs attentes. Cette immersion se fait par le biais d'entretiens, d'auto films, de tables rondes, de groupe d'échanges Facebook... Ces différents formats permettent à la Fondation APRIL de recueillir des données qualitatives qu'elle confronte ensuite aux résultats de son Baromètre des aidants, réalisé chaque année avec l'Institut de sondage BVA depuis 2015, un Baromètre dont l'originalité est de confronter la vision des aidants avec celle des non-aidants et de recueillir des données quantitatives. C'est la combinaison de ces deux études qui permet ainsi à la Fondation d'avoir une vision très éclairée sur les aidants, de comprendre qui ils sont, ce qu'ils vivent et ce dont ils ont besoin.

La Fondation APRIL a souhaité confier la réalisation de son 3^{ème} Observatoire Connecté des Aidants® (2018) à la Fondation France Répit. Cette étude a pu s'inscrire ainsi dans le cadre des travaux de recherche menés par la Fondation France Répit, en lien avec le Centre Léon Bérard, l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne et le Cabinet de conseil Alqualine. Son objectif est de promouvoir une offre d'accompagnement de qualité à destination des aidants. Les travaux réalisés jusqu'à maintenant mettent en effet en évidence le besoin de standardiser l'évaluation de la situation des aidants, notamment par les professionnels, afin de mieux les orienter vers les services adaptés. Or à ce jour, il n'existe, ni en France ni à l'étranger, de dispositif d'aide à la décision généraliste, complet, fiable et libre d'accès destiné à évaluer la situation, les fragilités et les besoins, orienter et suivre les aidants. Ce nouvel observatoire vise donc à recueillir des données qualitatives et quantitatives auprès d'aidants de la métropole de Lyon afin d'élaborer le cahier des charges d'un tel dispositif.

Pour cela, quarante aidants adultes et volontaires, résidant au sein de la métropole de Lyon et présentant des profils variés en termes d'âge, de sexe, de lieu d'habitation, d'âge et d'affection de leurs proches aidés, ont ainsi été associés.

Ils ont participé activement, aux côtés des chercheurs, pendant 6 mois, à différentes activités sur les thèmes suivants : la situation de l'aidant, l'état de l'aidant, le changement d'état de l'aidant, les attentes et besoins de l'aidant, les services dédiés à l'aidant, le suivi de l'aidant.

Lancé en janvier 2019, les résultats de ce nouvel observatoire seront communiqués d'ici à cette fin d'année. S'ils s'avèrent très utiles pour les chercheurs et pour le déploiement des actions de la Fondation France Répit, ils constituent également une matière concrète pour le projet de la Métropole Aidante®, lancé début 2018 sous l'égide de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes et de la Métropole de Lyon. Rappelons que ce projet innovant vise à créer à l'échelle du territoire métropolitain, une offre globale, cohérente, structurée et visible aux proches aidants de personnes malades ou en situation de handicap, quels que soient leur âge ou leur situation.

A PROPOS DE LA FONDATION APRIL

Présentation

Depuis sa création en 2008, la Fondation APRIL s'intéresse à 2 enjeux de santé majeurs : le rapport des Français au système de santé d'une part, parce que le recours au « tout soin » n'est pas toujours adapté et que la pérennité du système de santé est un sujet central, et la santé individuelle d'autre part, parce que 40 % des maladies sont évitables par nos comportements et qu'il est important de donner à chacun des clés simples pour rester en bonne santé.

Au début de l'année 2018, la Fondation APRIL se voit proroger pour 5 nouvelles années. A cette occasion, elle renouvelle sa volonté d'intensifier son action autour de la prévention santé, en assurant la promotion d'une santé tournée vers la valorisation des comportements individuels et l'identification des alternatives au « tout soin ». L'objectif de la Fondation est ainsi d'inciter chacun à prendre la santé du bon côté et d'ancrer son action auprès d'acteurs reconnus qui font progresser la santé sur le territoire. Elle souhaite aussi porter une attention toute particulière aux publics fragilisés ou vulnérables : les enfants, les jeunes, les aidants et les personnes en rémission après un cancer. En effet, si nous ne sommes pas tous égaux face à la santé, nous avons tous un point commun : nous pouvons tous agir pour la garder !

COMPRENDRE...

La Fondation APRIL réalise chaque année des baromètres (en partenariat avec l'Institut de sondage BVA) et un observatoire connecté (en collaboration avec des cohortes de scientifiques). L'objectif de ces études est de produire des données quantitatives et qualitatives afin de nourrir les débats sur les besoins réels en santé et d'orienter le soutien à projet de la Fondation vers les acteurs les plus pertinents. Dans cette optique, la Fondation a fait le choix notamment de soutenir Handicap International sur le projet Hیزی, la Fondation France Répit sur le projet de la métropole aidante, et le Centre Léon Bérard sur un programme de prévention contre la récurrence pour les femmes ayant eu un cancer du sein.

« En observant nos comportements et nos habitudes de vie, en les décryptant avec des spécialistes et les membres de son Conseil Scientifique et Ethique, la Fondation APRIL met en lumière les mécanismes qui entrent en jeu dans notre propre santé » explique Nathalie HASSEL, Directrice de la Fondation APRIL. « A travers nos actions, nos publications et notre engagement quotidien aux côtés des publics fragilisés, nous sommes convaincus que nous pouvons les aider à mieux vivre et à être acteurs de leur santé » ajoute-t-elle.

ECLAIRER...

Si l'état de santé résulte d'interactions complexes entre différents facteurs socio-environnementaux, économiques et individuels, créant des inégalités, chacun peut néanmoins, par ses comportements, agir sur sa santé et son bien-être.

Dans cette optique, la démarche de la Fondation APRIL est de donner à chacun des clés simples pour prendre sa santé en main. Parce que comme le dit si bien l'adage, « il vaut mieux prévenir que guérir », la Fondation APRIL souhaite donner à chacun les moyens d'agir pour préserver son capital santé mais aussi améliorer son bien-être au quotidien autour de 5 thématiques : l'alimentation, le stress, le sommeil, l'activité physique et l'équilibre émotionnel. Pour y parvenir, la Fondation s'attache à informer le grand public en proposant des contenus accessibles à tous, pragmatiques et scientifiquement étayés à travers notamment sa collection d'ouvrages « Démêler le vrai du faux », son e-magazine et ses conférences ou encore sa page Facebook.

AGIR...

Dans le cadre de sa prorogation, la Fondation APRIL intervient dans un champ d'analyses et d'actions pour prendre la santé du bon côté, en privilégiant l'éclairage, la prévention, les initiatives territoriales, en portant une attention particulière aux publics en situation de fragilité :

- les enfants, premiers concernés par le futur système de santé et les plus malléables pour intégrer de saines habitudes de vie, ils sont aussi les premiers touchés par les inégalités que provoquent les disparités dans l'accès à l'éducation, l'information et in fine la bonne santé ;
- les étudiants, nouvellement autonomes face à leurs problématiques de santé (auparavant gérées par leurs parents), ils sont multi-exposés à des messages divers (souvent anxiogènes) matérialisant leur arrivée dans l'âge adulte et peuvent rencontrer des problématiques financières. Ils se retrouvent alors confrontés à différents maux : malbouffe, manque de sommeil et d'activité physique, stress... ;
- les aidants, déjà fragilisés par les accidents de la vie, ils sont surexposés au stress, dorment mal, prennent moins le temps de bien manger ; ils peuvent être exposés à des maladies chroniques et s'oublient au profit de la personne aidée ;
- les personnes en rémission après un cancer, pour lesquelles l'impact des actions de prévention est majeur : une personne en rémission post-cancer réduit le risque de récurrence de 30 % si elle s'adonne à une activité physique et optimise son alimentation pour prévenir la rechute.

Agir pour aller bien, agir pour aller mieux, agir en mettant toutes les chances de son côté pour se préserver et anticiper les coups durs de la vie... La Fondation APRIL fournit les clés de compréhension et de savoir essentielles pour permettre à chacun de devenir l'acteur principal de sa santé... et prendre ainsi la santé du bon côté !

La Fondation APRIL, créée par le Groupe APRIL en 2008, est composée :

- d'un Conseil d'Administration dirigé par Roger MAINGUY (Président de la Fondation APRIL et Président Directeur Général du pôle Prévoyance Santé du Groupe APRIL) qui réunit des dirigeants du Groupe APRIL ainsi que Jean-Pierre Claveranne (Professeur des Universités, Fondateur de l'IFROSS à Lyon), Pierre-Henry Michaud (Avocat), Pierre Wolff (Docteur en médecine).
- d'un Comité Scientifique et Ethique constitué de Jean-Baptiste Capgras (Maître de conférences à l'IFROSS), d'Olivier François (Ancien directeur de l'IREPS Rhône-Alpes), du Docteur Pascal Gleyze (Chirurgien orthopédiste à l'Hôpital A. Schweitzer) et de Guillaume Rousset (Maître de conférences à la faculté de droit Lyon III, Vice-président de l'université en charge des relations internationales). La Fondation APRIL s'appuie également sur un réseau de chercheurs et de médecins qui la conseillent et partagent leur expertise, parmi lesquels Benjamin Putois, spécialiste en psychologie cognitive, sciences cognitives, et Thérapies Cognitives Comportementales, sur les questions liées au sommeil, Martine Duclos, professeur des Universités-Praticien Hospitalier, chef du service de Médecine du Sport au CHU de Clermont-Ferrand, endocrinologue et physiologiste pour ce qui concerne l'activité physique et Martine Laville, professeur de médecine, présidente du Centre européen de nutrition pour la santé (CENS), présidente du Conseil scientifique de l'Institut Paul Bocuse. La Fondation APRIL est dotée d'un budget annuel de 500 000 euros, soit 2,5 millions d'euros sur 5 ans.

<http://www.fondation-april.org/>

Retrouvez l'actualité de la Fondation APRIL



À PROPOS DU BAROMÈTRE DES AIDANTS

L'enquête a été réalisée par l'Institut de sondage BVA les 14-15 et 21-22 juin 2019 par téléphone auprès d'un échantillon de 2008 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. Au sein de cet échantillon, ont été interrogés : 378 aidants et 1630 non-aidants. Cet échantillon a été constitué d'après la méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille, région de résidence et catégorie d'agglomération.

L'étude complète est disponible sur demande auprès de l'Agence plus2sens.



Tél : 04 37 24 02 58

Catherine Berger-Chavant - catherine@plus2sens.com
Carmela Silletti - carmela@plus2sens.com

